

Bulletin spécial informatique

ESI Bordeaux-Garonne - ESI Bordeaux-Océan - ESI Poitiers - ESI Toulouse

Site internet CGT DISI Sud-Ouest : <http://www.financespubliques.cgt.fr/331/>

Edito

La DISI Sud-Ouest a été créée le 1er septembre. Depuis, côté DISI c'est plutôt le silence ... le seul fait marquant aura été les difficultés avec Agora. Au final, les structures sont créées, les noms changent mais quid des missions, quel avenir pour les services informatiques ?

Le PSI est sorti mais la communication des directions tarde. D'autant qu'il s'avère être plus un catalogue qui trace quelques lignes mais qui ne donne aucun détail. D'où ce malaise : concrètement on va où ? Quelle est la feuille de route ? Ce qui transparait clairement c'est ce qui disparaît dans chaque ESI (Bx Garonne : mission exploitation, Poitiers : antivirus, 3 applications, Toulouse : mission exploitation). Mais pour ce qui est de ce qu'on gagne, des missions nouvelles ... il faudra attendre ! Il est quand même cocasse de lire que les missions seront adaptées aux effectifs. La réalité va s'avérer moins rose et les restructurations et suppressions d'emplois vont nous être servies prochainement.

La CGT se bat depuis longtemps pour une informatique gérée et maîtrisée par les informaticiens de la direction. Tous les derniers grands projets externalisés ne sont pas une réussite et ce malgré les budgets énormes qui leurs sont alloués.

Contacts CGT - DISI Sud-Ouest

ESI Bx Océan	Vincent DEUDON	05.56.24.85.80
	Geneviève BOURREL	05.56.24.80.37
ESI Poitiers	Nadège ALBERT	05.49.44.82.50
	Béatrice BOISSON	05.49.44.82.50
ESI Bx Garonne	Louis RUMEAU	05.56.90.76.78
	Richard BORDONNEAU	05.56.90.78.13
ESI Toulouse	Louis-Michel HERRERO	05.61.26.58.27
	Dominique PACE	05.61.26.58.33

Il y a donc un enjeu important sur l'informatique dans notre direction. Les élections professionnelles qui s'annoncent sont une occasion donnée aux personnels de porter dans les instances de la DISI des représentants syndicaux déterminés, combatifs et qui s'engagent à défendre les intérêts des informaticiens et à se mobiliser pour une informatique gérée en interne. Les candidats de la CGT seront porteurs des intérêts et des exigences de tous les personnels des ESI composant la DISI Sud-Ouest. Ils rendront compte de leur mandat.

Pour un syndicat pour tous, présent partout, votez le 20 octobre pour les candidats de la CGT Finances Publiques.

Candidats proposés par la CGT à l'élection du COMITE TECHNIQUE de la DISI Sud-Ouest du 20 octobre 2011

BOURREL Geneviève	ESI Bordeaux-Océan
BOISSON Béatrice	ESI Poitiers
BANCON Laurent	ESI Bordeaux-Océan
BORDONNEAU Richard	ESI Bordeaux-Garonne
BLASZCZYNSKI Martine	ESI Poitiers
DEUDON Vincent	ESI Bordeaux-Océan
JEANNOT Rémi	ESI Poitiers
LAULHERE François	ESI Bordeaux-Océan
ALBERT Nadège	ESI Poitiers
LAULHERE Pascal	ESI Bordeaux-Océan
LESAULNIER Jean-Luc	ESI Poitiers
RUMEAU Louis	ESI Bordeaux-Garonne
PACE Dominique	ESI Toulouse
LUCE Georges	ESI Poitiers

VOTER CGT-FINANCES PUBLIQUES, C'EST CHOISIR DE REVENDIQUER :

- l'arrêt des suppressions d'emplois, la création des emplois nécessaires au développement de toutes les missions et à l'amélioration des conditions de travail
- l'arrêt des externalisations des missions informatiques
- le maintien de tous les ESI et des emplois au sein de chacun d'entre eux
- les crédits nécessaires aux formations

La grande évolution des élections du 20 octobre 2011 est l'introduction du vote direct pour les comités techniques ministériels et locaux.

Jusqu'à ces élections existaient les Comités Techniques Paritaires car composés à égalité de représentants de l'administration et de représentants désignés par les organisations syndicales élues par agrégation des résultats en CAP.

Le 20 octobre, nous élirons directement nos représentants dans les Comités Techniques (CT).

Pour la DISI Sud-Ouest, un seul CT local pour les 4 ESI.

Les Comités techniques devraient être des lieux de négociations institutionnels dont le champ de compétence est extrêmement large : missions, moyens, organisation du travail, temps de travail, conditions de vie au travail....

Tous ces sujets seront au cœur des débats, tous ces sujets sont au cœur de notre vie au travail.

Les missions de l'ESI...

L'avenir du DIT de Bordeaux se résume en deux missions Développement et Assistance (page 72 du PSI). Ce n'est pas nouveau et cette évolution était en cours depuis quelques années. Par contre, cette fois-ci est clairement affirmé que « *sa mission d'exploitation sera progressivement transférée vers d'autres ESI* » et qu'« *en matière d'assistance, l'ESI participera à la mise en place de l'AT Trésoreries* ». Pour la CGT la mission développement doit être confortée. Pour que cette mission soit pérenne plusieurs conditions doivent être remplies : des formations adaptées, des équipes renforcées et des projets qui leurs sont confiés. Sur ce dernier point, la CGT demande des précisions sur l'« *opération de réinternalisation ou de déconcentration d'applications en développement* » qui est évoquée. Sur l'assistance, la CGT s'oppose à ce que des informaticiens se voient contraints de rejoindre une AT Trésoreries alors qu'ils ne le souhaitent pas. Au final, le PSI indique que 37% des personnels de l'ESI seront redéployés. La CGT sera vigilante quant aux possibilités qui seront offertes aux collègues. Elle demande qu'une forte visibilité sur l'avenir soit mise en place afin que les collègues puissent choisir leur avenir en toute connaissance de cause.

Une surprise : l'ESI site d'hébergement ...

Le PSI a réservé une surprise en choisissant le DIT de Bordeaux (ESI Bordeaux-Garonne) comme un des 16 sites d'hébergement retenus en cible.

« *La DGFIP prévoit de concentrer ses sites d'hébergement dans le but de pouvoir disposer à un moindre coût de fonctionnement, de surfaces susceptibles d'accueillir les infrastructures modernes. ... L'adaptation de sites existants représentant un coût non négligeable mais inférieur à la création d'un nouveau site d'hébergement, cette option sera privilégiée pour mettre à niveau les conditions d'hébergement de la DGFIP* » (page 92 du PSI).

Ainsi, le plateau technique du DIT de Bordeaux correspond aujourd'hui aux critères de la DGFIP alors qu'il était bon « à jeter aux poubelles » il y a peu, la DRFiP 33 lorgnant sans s'en cacher sur les mètres carrés qu'elle allait récupérer. On comprend bien à la lecture du PSI que c'est le pragmatisme qui a prévalu dans cette décision : le plateau technique pouvant effectivement être modernisé à moindre coût. Cependant la CGT ne se contentera pas de mots : de la parole aux actes ! Quels sont les serveurs qui seront hébergés sur le site, quelles applications seront concernées ? Par ailleurs, qui surveillera et administrera ce site ? Y a-t-il de la place pour des informaticiens de la DGFIP ou est-ce une « salle blanche » qui sera mise en place. Autant de questions que la CGT portera tant au niveau local qu'au niveau national.

Une autre inquiétude : la localisation de l'ESI ...

La question était sur toutes les lèvres, depuis l'annonce de la création des DISI : l'ex-DIT de Bordeaux pouvait-il rester sur Mériadeck – dont il occupe 1 des 5 étages du bâtiment, alors même que la DRFiP 33, comme nombre d'autres administrations, cherche à « optimiser l'espace » (une autre façon de dire « entasser des agents » pour faire des économies...) ? La réponse allait de soi pour la plupart des agents, et les spéculations allaient bon train quant à la future implantation géographique de « l'ESI Bordeaux-Garonne », et son possible rapprochement (voire même de la « fusions » ?) avec l'ex-CSI de Bordeaux devenant lui « ESI Bordeaux-Océan ».

Or malgré les déclarations rassurantes du DISI, lors de la première rencontre avec les Organisations Syndicales des Établissements en juin - « aucun projet de déménagement d'établissement n'est à l'étude pour le moment » - les choses se sont précisées de façon « informelle » : projet de déménagement il y a bien, et celui-ci est même très avancé... puisque le lieu est déjà choisi : ce sera la Cité Administrative de Bordeaux !

Le choix de ce lieu n'est pourtant pas sans poser problème, à plus d'un titre : outre le déficit certain de transports en commun desservant ladite Cité Administrative, c'est surtout son état état qui inquiète... et surtout qu'elle n'est toujours pas complètement désamiantée ! A tel point que des agents d'autres administrations ont refusé de venir s'y installer – notamment à la DIRECCTE 33.

Si les agents de Bordeaux-Garonne ne sont pas forcément hostiles à un déménagement, il est clair qu'ils refuseront de rejoindre un lieu dont ils n'auront pas toutes les garanties qu'il n'y a aucun risque pour leur santé. Et ce n'est pas les discours rassurants - « le désamiantage de la tour B sera rapidement réalisé » (alors que celui de la tour A a pris presque 10 ans) – qui les feront changer d'avis.

C'est pourquoi la CGT suivra de très près ce dossier, et s'opposera à tout déménagement des agents de Bordeaux-Garonne vers un lieu dans lequel ils ne seraient pas en parfaite sécurité.

Les missions de l'ESI : des inquiétudes et des interrogations à la pelle !

L'ESI de Poitiers, perd sa mission de gestion des Anti-Virus, transférée à l'ESI de Marseille-Prado. Les applications OASIS, PEGASE et BDRP sont supprimées.

A la DGFIP, on nous annonce un ajout de 22 applications métiers mais on en perd pas moins de 84, avec ces chiffres annoncés, on ne peut que s'interroger.

Par rapport à ce constat, quid des missions et par conséquent des effectifs?

On nous dit que les personnels, concernés par le transfert de ces missions et la disparition de ces applications, seront redéployés sur d'autres missions.

Où et dans quelles conditions?

A l'impression-finition de l'ESI de Poitiers, les interrogations des agents sont toujours là :

les machines NIPSON (imprimantes) devaient être changées cette année, il n'est plus question de ce changement, aucun calendrier n'est prévu dans l'immédiat.

Le service éditique de l'ESI de Poitiers, gardera-t-il toutes ses éditions?

L'ESI de Meyzieu ne va-t-il pas englober toutes les charges éditiques de la DGFIP à terme, sachant qu'il est prévu de diminuer le coût de fonctionnement de l'activité d'éditique?

On s'interroge aussi sur le service ADO (acquisition des données), l'effectif est en diminution constante (10 agents de saisie, 6 agents de préparation et 1 contrôleur).

Quelles charges de travail à terme pour ces agents, sachant qu'une étude va être conduite pour identifier les pistes de synergie entre la filière ADO et la filière CE (Centre d'Encaissement) et que l'expérimentation de la dématérialisation de la 2042 doit être l'occasion de mesurer l'intérêt de ce rapprochement au dire du PSI.

Nouvelle organisation du travail, dégradation des conditions de travail !

En ce qui concerne l'ESI Bordeaux Océan, le PSI se limite à quatre lignes qui n'apportent aucune surprise quant aux missions : on continue à faire ce que l'on faisait, ni plus ni moins.

La nouveauté se trouve plutôt dans la façon de travailler, que le PSI résume en trois mots : « *en mode G2A* ». En clair cela signifie qu'il est grand temps pour Bordeaux de rentrer dans le moule (pardon, le modèle) Copernicien d'organisation de l'exploitation, un modèle décrié de longue date par la CGT et les agents auxquels il a déjà été imposé.

Bien sûr le moment est particulièrement bien choisi. En pleine course contre la montre pour faire fonctionner avant la prochaine campagne la nouvelle version (V3) et les nouvelles plateformes du compte fiscal des particuliers (CFS Part) et de la télédéclaration (Télé-IR), tout en continuant bien sûr à faire vivre la V2, les agents n'avaient pas besoin de ça pour être en surchauffe.

Peu importe que le CFS et Télé-IR affichent 10 ans de fonctionnement efficace dans la configuration actuelle, l'organisation existante ne correspond pas au modèle voulu par la DG, donc on change tout et tant pis pour les dégâts collatéraux.

Mais le passage en mode G2A c'est aussi et surtout l'application de nouvelles conditions de travail : plages horaires élargies et surtout extension des astreintes de nuit et week-end à toute l'année. Des conditions jugées régressives par les agents qui ont manifesté vivement leur mécontentement, notamment au travers d'une pétition. Résultat des courses : quelques meubles sauvés, comme la possibilité de récupération horaire des astreintes (alternative au paiement) que la Direction voulait supprimer, mais il subsiste une certaine amertume face au rouleau compresseur de la DG qui fait fi de toute spécificité locale malgré la qualité du travail effectué jusqu'ici. Parmi les points les plus décevants (et dévalorisants) se trouve l'aspect financier de l'indemnisation des astreintes. La Direction est dans son rôle en nous renvoyant au niveau national sur ce sujet. À la demande des agents, la CGT s'est engagée à porter à nouveau cette revendication, en coordination avec les autres établissements concernés.

Candidats CGT aux élections des CAP Locales de la DISI Sud-Ouest du 20.10.2011

BANCON Laurent ESI Bordeaux-Océan
JEANNOT Rémi ESI Poitiers
CHAMBON Frédéric ESI Poitiers
FRAYSSINES Nicolas ESI Toulouse

Catégorie A : Inspecteur



CP BOURREL Geneviève ESI Bordeaux-Océan
CAZADE Agnès ESI Bordeaux-Garonne
LUCE Georges ESI Poitiers
PACE Dominique ESI Toulouse

Catégorie B

C1 cl. BORDONNEAU Richard ESI Bordeaux-Garonne
DEUDON Vincent ESI Bordeaux-Océan
GOURDEAU Gislaine ESI Poitiers
GONZALEZ Jeanne ESI Bordeaux-Océan

C2 cl. LESAULNIER Jean-Luc ESI Poitiers
GARDERE Sophie ESI Bordeaux-Océan
SILVAIN Olivier ESI Poitiers
WIESENBACH DE LAMAZIERE Elisabeth ESI Bordeaux-Océan

Catégorie C : AAP 1cl.

BOISSON Béatrice ESI Poitiers
LAULHERE François ESI Bordeaux-Océan
BLASZCZYNSKI Martine ESI Poitiers
LAULHERE Pascal ESI Bordeaux-Océan

Dans les CAP locales, seront discutées : les affectations locales entre les deux ESI de Bordeaux, les temps partiels refusés, les listes d'aptitude, les tableaux d'avancement en cas de refus, ...

Les candidats de la CGT sont :

- des collègues représentatifs des différentes missions de la DISI Sud-Ouest ;
- des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestion des deux filières ;
- de nouveaux militants motivés pour intégrer nos équipes.

Les élus de la CGT s'attachent en permanence à conjuguer la défense individuelle et le respect des garanties collectives. Les revendications doivent servir de support à la défense concrète des situations individuelles.

La CGT poursuit son travail d'élaboration de revendications alternatives et considère comme essentiel d'associer les personnels à la construction de choix nouveaux.

Soutenez notre démarche en votant pour la candidats de la CGT Finances Publiques



Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques.

Nom, Prénom :

Grade :

Adresse administrative :

Adresse mél :

Date :

Signature

Bulletin à remettre à un militant de la CGT.